

Vœu du groupe écologiste et citoyen

Conseil d'arrondissement du 13 septembre 2016

Le projet de médiathèque à Place des Fêtes ne peut plus attendre

Considérant les engagements électoraux de la majorité municipale pour produire une médiathèque sur la Place des Fêtes au cours de la mandature 2014-2020,

Considérant l'engagement répété de la Maire de Paris pour faire des quartiers populaires de Paris une priorité en matière culturelle, particulièrement depuis janvier 2015,

Considérant les déclarations publiques du Maire du XIXe pour rappeler que " Le XIXe est le dernier des grands arrondissements et le seul arrondissement populaire à ne disposer d'aucune médiathèque »

Considérant les engagements de la majorité municipale et le vote du conseil de Paris pour faire figurer au plan d'investissement la mandature une médiathèque dans le XIXe siècle sur le site de l'ancien lycée Jean Quarré,

Considérant la modification du Plan Local d'Urbanisme de Paris qui inclut le site de l'ancien lycée Jean Quarré comme réserve d'équipement culturel

Considérant la population du XIXe arrondissement (près de 190.000 habitants)

Considérant la présence de médiathèque de plus de 4000 m2 dans des arrondissements comparable ou plus petit (Médiathèque Françoise Sagan 4300 m2 10^e ; Médiathèque marguerite Duras 4200 m2 20e),

Considérant les carences en matière d'équipements culturels dans le 19e,

Considérant les retards importants pris dans la mise en chantier du projet de médiathèque de la place des Fêtes,

Considérant les incertitudes sur le devenir du site de l'ancien lycée Jean Quarré,

à l'initiative du groupe écologiste et citoyen, le conseil d'arrondissement émet le vœu :

-que soit affirmée à toutes les étapes du projet notamment dans la définition du programme la nécessité d'une médiathèque d'une taille comparable à celles des 20e et 10e arrondissement (plus de 4000 m2) pour répondre aux besoins de l'arrondissement le plus jeune et le plus populaire de Paris

-que la mairie de Paris confirme la réalisation de cet équipement dans la mandature conformément au programme d'investissement de la mandature adopté par le conseil de Paris et aux engagements de la Maire de Paris

-qu'un groupe de travail réunisse dans les plus brefs délais l'exécutif municipal du 19e ainsi que les élus en charge (associés aux directions de la ville compétentes) pour lancer la réalisation de la médiathèque sur le site Jean Quarré

-que les habitants et les professionnels soient associés étroitement à la construction du programme de cet équipement culturel

-que cette médiathèque s'inscrive pleinement dans le cadre du réaménagement de la Place des Fêtes